

monde—sera écrasante si ces pays peuvent s'entendre, mais ils seront faibles s'ils sont divisés et se laissent leurrer par les doctrines révolutionnaires. Voilà pourquoi le Canada est disposé à collaborer avec ses alliés occidentaux et à consacrer tous ses efforts à ce noble but. L'Occident, cependant, doit être fort au point de vue économique. Voilà pourquoi comme l'a affirmé à juste titre le chef de l'opposition, les négociations douanières proposées par Kennedy qui doivent être entamées à Genève cette année sont de la plus haute importance.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Feu le grand président de notre voisin du sud le concevait clairement. Il avait sous les yeux tout comme nous, l'exemple de la transformation économique de l'Europe, passant d'un état de faiblesse à un état de puissance. Cette transformation s'était accomplie surtout par l'application des principes du Traité de Rome qui émanait du sens de direction né du plan Marshall. Nous espérons que ces négociations aboutiront et que les barrières en vue d'une plus grande libéralisation des échanges s'abaisseront. Nous espérons que les pays moins favorisés participeront graduellement et réellement à cet événement. Nous espérons que la bonne volonté et le désir ferme de réussir triompheront dans ces négociations difficiles, et que le Canada donnera son soutien et ses lumières à ce noble objectif. Les Canadiens font confiance à ces objectifs et ils savent pourtant, comme l'a signalé l'honorable chef qui siège en face, que leur puissance et leur expansion économiques sont fonction directe du volume de leur commerce international. L'économie du Canada s'est raffermie, tout comme celle des pays de l'Ouest, au fur et à mesure d'une plus grande libéralisation des échanges.

Honorables sénateurs, si vous me permettez une autre citation latine...

L'honorable M. Choquette: A condition que vous la traduisiez.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Entendu! Je l'ai fait avant mais vous n'avez peut-être pas entendu la traduction. Je suis certain que mon honorable ami comprendra et reconnaîtra celle-ci car il l'a entendu tomber des lèvres du même professeur de philosophie que moi:

Video meliora proboque, deteriora sequor.

Je le vois bien, je l'approuve, et je fais le mal.

Cet aphorisme est tragiquement vrai. Il nous arrive souvent—pour des raisons qui ne sont que des excuses—de trahir notre idéal qui est d'assurer la compréhension dans le monde. Mais nous devons nous remettre à

la tâche sans jamais nous décourager. Et la moindre petite difficulté ne doit pas nous empêcher de voir exactement où nous en sommes.

Sur le plan intérieur, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Comme tant d'autres pays, nouveaux et anciens, nous avons aussi notre part de malaises sociaux, politiques et économiques. Nos institutions démocratiques—liberté de parole et de réunion, liberté de la presse—permettent une mise en évidence trop grande d'attitudes extrêmes. C'est le lot de la démocratie, tout comme le bon sens d'un si grand nombre de nos citoyens, qui osent se montrer aussi prudents qu'il a été recommandé aux sénateurs de l'être.

Nos ancêtres politiques ont fait preuve d'autant d'audace il y a un siècle et, soumis à des forces terribles, ils ont façonné un État nos pas unitaire, mais confédéral. Ils nous ont légué une institution fédérale qui comprend maintenant dix membres, dont chacun a ses propres caractéristiques sociales, politiques, économiques et culturelles. Cependant, le lien commun d'union sous la Couronne demeure. Notre patriotisme s'est affermi dans les années de guerre et de paix, dans les périodes de crise et de prospérité. Une certaine solidarité qui a commencé à se manifester a accru la résistance et amélioré la nature de notre vie nationale.

Mais la situation s'est modifiée depuis 1867. Les gouvernements provinciaux doivent assumer de lourdes responsabilités fiscales en matière d'instruction, de voirie, de services sociaux et dans d'autres domaines. A l'échelon fédéral, près d'un quart de nos dépenses sont consacrées à sauvegarder la situation vitale du Canada dans un monde solidaire et interdépendant. Les dépenses fédérales à l'égard des services sociaux sont considérables et s'accroissent, tandis que de nouvelles exigences sont constamment formulées.

A mon sens, les problèmes touchant la compétence et la responsabilité provinciale pourraient être réglés sans que l'autorité fondamentale du gouvernement fédéral en souffre. J'estime que la raison, le bon jugement et l'esprit de collaboration devraient être de règle à cet égard. Appelons cela comme nous voulons, fédéralisme coopératif, unité provinciale-fédérale ou unité fédérale-provinciale, mais travaillons dans le meilleur intérêt de l'unité nationale, et non seulement pour le maintien des diverses parties mais pour l'accroissement du bien-être dans l'ensemble du pays.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Connolly (Ottawa-Ouest): Je déteste les clichés, comme vous tous, mais permettez-moi de dire qu'il ne faut pas oublier